

**Elodie JAUNEAU**

**« La féminisation de l'armée française pendant des guerres (1938-1962) : enjeux et réalités d'un processus irréversible »**

Thèse en histoire contemporaine, sous la direction de Gabrielle Houbre

Jury: Luc Capdevilla, Odile Goerg, Gabrielle Houbre, Fabrice Virgili, Danièle Voldman

**Résumé de thèse**

Du 11 juillet 1938, date de la loi Paul-Boncour qui permet pour la première fois une mobilisation légale et officielle des femmes, à la fin de la guerre d'Algérie, les effectifs des personnels féminins de l'armée ne cessent d'augmenter. Entre 1939 et 1962, la France est en guerre sans discontinuer.

Présentes sur tous les fronts dès 1939, les femmes obtiennent peu à peu un statut de militaires par le prisme des guerres qui se succèdent en Europe, puis en Indochine et en Algérie. Bravant les lois du genre qui leur interdisaient le port de l'uniforme militaire, les femmes devançant les textes législatifs et contraignent ainsi les institutions à promulguer des lois leur permettant d'accéder à la carrière militaire.

Toutefois, cette avancée considérable demeure une avancée en demi-teinte car, au terme de trois guerres, les femmes restent en marge de la Grande Muette qui limite leurs opportunités professionnelles. Malgré le statut du 15 octobre 1951 qui leur garantit des perspectives de carrière sur le long terme, les obstacles culturels restent encore nombreux et les femmes soldats sont loin de faire l'unanimité dans l'inconscient collectif. L'image de ces femmes exerçant un métier d'homme aux vertus traditionnellement masculines de virilité, courage et force, renvoie continuellement aux spectres de la dénaturation de leur sexe biologique. Le poids des traditions et des assignations de genre limitent considérablement leur acceptation dans la mémoire combattante. Pour autant, en choisissant l'armée pour servir la France de la Seconde Guerre mondiale à la guerre d'Algérie, ces pionnières ont ouvert la voie à la féminisation de l'armée qui n'a jamais ralenti depuis.